

Bellomar, François Prosper

Cote de référence FR ANOM COL H 3602/b
Code de communication zone générique = FM, zone cote = H3602/n° matricule de relégué/b
Condamné en 1896
Envoyé en Guyane française
N° matricule 4345

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

